

Interpellation de JF.Petignat du 6 mai 2024, réactualisée au 8 décembre 2025

Madame la présidente,

La réponse de la municipalité à l'interpellation mentionnée ne nous convient pas. En effet, celle-ci est plus une justification du décret de la municipalité qu'une démonstration de l'utilité de l'obscurcissement de la zone du village.

A cette époque, la municipalité s'était engagée à nous informer quant à l'énergie économisée. A ce jour, 20 mois après, pas de réponse, alors que ce calcul, contrairement aux dires de la municipalité, est très facile à établir

Question 1 : Utilité de la mesure, face au réchauffement climatique. Celle-ci est sans réponse réelle, si ce n'est un fatras d'explications affectionnées par les partis verts et qui ne sont appuyés par aucune démonstration relative aux problèmes d'alimentation du pays en énergie. Nous sommes également conscient des problèmes liés aux énergies fossiles et au réchauffement climatique.

Notons, également, que les voitures, les vélos, les trottinettes électriques, affectionnés par les écolos ne sont pas des modèles énergétiques !!

Question 2 : S'agissant des LED, il faut se souvenir, pour la petite histoire, que ceux-ci produisent une lumière froide et que les incestes ne finissent pas comme le fils d'Icare.... Pour les chauves-souris, rappelons qu'elles sont aveugles et qu'elles ne sont pas directement concernées par les lumières. Il est admis que toute énergie a des effets négatifs. Mais si la municipalité voulait suivre ses préceptes, elle devrait obscurcir toute la commune et pas seulement les zones où vivent les villageois et les clients de l'hôtel Masson.

Question 3 : Certes, l'avenir des futures générations a toute son importance, mais ce n'est pas une raison pour ignorer la sécurité des générations contemporaines, sans même parler de leur bien-être. Contrairement aux affirmations gratuites de la municipalité, nous ne vivons pas dans une localité sûre. Pour preuve, deux voiture pillées devant l'hôtel Masson durant la nuit du 10 au 11 juin 2023 (voir photos) et semble-t-il, deux effractions d'entrées et un vol dans une voiture, le tout à la rue Bonivard, sans lumière, pas de caméras de surveillance....

Notons encore, pour couronner le tout, qu'à l'exception d'un seul, aucun membre de la municipalité n'habite la zone du village !!

Question 4 : quel est le résultat du sondage à l'adresse de la population ?

En conclusion : Comment la municipalité peut-elle, raisonnablement justifier sa prise de position, si ce n'est se donner une mauvaise bonne conscience.

l'extinction de l'éclairage public du village, contrairement à ce que prétend la municipalité, n'est pas bénéfique pour tous. On ne peut pas faire tout et n'importe quoi au nom de l'écologie. **NON**, nous voulons que notre village soit éclairé !!

Au cas où la municipalité ne voudrait pas réexaminer sa position, j'utiliserai une Intervention plus contraignante qui pourra donner l'avis du conseil, voire de la population.

Notons, enfin que, pour la municipalité, en période électorale, la situation actuelle n'est franchement pas astucieuse.

Nous demandons de la municipalité des réponses dans les plus brefs délais, soit pour le prochain conseil communal.

